

Fin des vacances, fin de l'abondance ?



Les luttes sur les salaires continuent ! Les indemnités, chèques, revalorisation de 3,5 % du point d'indice dans la Fonction publique, 2,9 % des indemnités chômage ou de 4 % pour les pensions et autres mesurette cache-misères ne compenseront pas l'absence de revalorisation réelle des salaires, du SMIC, des minima sociaux et bourses étudiantes !

D'autant que, dans le même temps, le gouvernement a validé sa feuille de route : continuation de la liquidation du droit du travail et de l'assurance chômage, RSA conditionné au travail, fiscalité en faveur des plus riches au détriment du financement des services publics et de la transformation sociale et écologique. Et nous ne sommes pas à l'abri d'une réforme injuste des retraites qui nous ferait travailler encore plus longtemps !

Quant à la Fonction publique, elle reste oubliée, abandonnée. Aucun moyen supplémentaire n'est accordé aux services publics pour fonctionner, des moyens leur sont même retirés. La Fonction publique et l'ensemble de ses personnels attendent des mesures générales indiciaires d'urgence qui doivent aller bien au-delà des quelques mesures prises. En pleine crise écologique et économique, nos services publics et leurs agent.es sont indispensables, ils sont une réponse aux inégalités territoriales et sociales.

Ensemble le 29 septembre pour obtenir plus !

L'ÉDITO

La rentrée est bien morose : pouvoir d'achat en berne, annonces de nouvelles réformes dans la Fonction publique, crise écologique et économique.

L'abondance dont a parlé le président n'est pas et n'a jamais été une réalité pour les français.es, sauf pour une petite poignée, dont lui-même fait partie !

Quant à l'insouciance dont nous aurions fait preuve, comment ne pas s'interroger sur les propos du même président qui disait, il y a peu, que la crise écologique n'existait pas et que ceux et celles qui prétendaient le contraire étaient des « Amish rétrogrades » ?

D'un côté, les exonérations sociales et fiscales et les aides publiques sont toujours distribuées aux entreprises sans aucune contrepartie et les dividendes distribués aux actionnaires battent des records (plus de 44 milliards d'euros au deuxième trimestre).

De l'autre, nous avons connu un été catastrophique qui illustre bien, pour ceux et celles qui en doutaient encore, les conséquences du dérèglement climatique : sécheresse, canicule, incendies, orages et grêle...

Dans les deux cas, les plus impactés seront ceux et celles qui peinent à boucler leur fin de mois, qui auront de plus en plus de difficultés à payer une énergie de plus en plus chère (et dont la production est à revoir urgemment), à remplir leurs paniers de provisions avec des produits de qualité... Et, comme d'habitude, les plus riches réussiront à tirer leur épingle du jeu en profitant du système libéral tout en continuant à polluer de plus en plus !

Mais nous ne sommes pas résigné.es, nous continuons à penser qu'un autre monde est possible, que les luttes peuvent payer et que les prises de conscience, même tardives, peuvent contribuer à changer les choses... **Alors même si la tonalité de cette rentrée n'est pas très gaie, haut les cœurs, soyons Solidaires et battons-nous !**

NOTRE POUVOIR D'ACHAT

On l'a dit plus haut : en l'absence de mesure générale prise durant le premier quinquennat d'Emmanuel Macron couplée à une inflation qui n'en finit pas d'accélérer, les rémunérations des agent.es sont toujours en souffrance alors que la rentrée connaît une inflation non maîtrisée.

La revalorisation du point d'indice de 3,5 % est très largement en deçà de l'inflation et ne couvre pas les pertes de rémunération des agent.es de ces dernières années. On est loin de l'abondance dont il faudrait maintenant se passer !

Le reste du bilan est tout aussi maigre : des mesures parcellaires catégorielles, une revalorisation du bas de l'échelle C qui court constamment après le SMIC, le tassement grandissant des grilles qui en résulte...

Rappelons que de janvier 1995 à mai 2022, l'inflation est de 46,4 % alors que le point d'indice n'a lui augmenté que de 14,3 %, ce qui représente une perte de pouvoir d'achat de... 32,10 % !

Solidaires Fonction Publique porte des revendications urgentes qui ne sont pas irréalistes :

- La revalorisation du point d'indice à la hauteur des pertes subies (avec effet rétroactif cela va sans dire).
- L'intégration d'une large partie des primes dans le traitement.
- L'attribution de 85 points d'indices supplémentaires pour toutes et tous, pour réduire les inégalités.
- Une véritable prise en compte des difficultés et des injustices pour les carrières dans les secteurs féminisés.
- L'indexation de la valeur du point sur le coût de la vie.
- Des revalorisations pour les contractuel.les accompagnées d'un vrai plan de titularisation.

ÉLECTIONS : LA LUTTE PAÏE !



Les élections professionnelles dans la Fonction publique (du 4 au 8 décembre 2022) vous permettront de choisir vos représentant.es dans les instances paritaires.

Dans ces instances, c'est la question des conditions de travail qui est le plus souvent discutée, débattue entre les organisations syndicales et les représentant.es de l'administration. Et aussi, celle des rémunérations et des

réorganisations qui se succèdent sans fin (comme par exemple, Ambition SG).

Pour **Sud Centrale Solidaires**, vos représentant.es ont le devoir de s'assurer que les décisions prises par l'administration ne sont pas préjudiciables aux agent.es et de porter des revendications collectives. Nous ne pensons pas que les difficultés se règlent dans l'entre soi, il ne suffit pas « d'interpeller » tel ou tel ministre pour obtenir gain de cause ! Et si le syndicalisme ne doit pas être synonyme d'opposition systématique, la mobilisation et les luttes collectives font partie de la boîte à outils à mobiliser pour se faire entendre...

Facture d'énergie : qui va en faire les frais ?

Stanislas Guérini, ministre de la Transformation et de la Fonction publique, a évoqué récemment l'idée de « développer davantage encore le télétravail » dans la Fonction publique pour « pouvoir », par exemple « fermer un bâtiment, ne pas le chauffer, ne pas l'éclairer »...

Autrement dit, reporter sur les agent.es le montant de la facture de chauffage en les obligeant à travailler chez eux ! Ce n'est certainement pas l'indemnité télétravail de 2,5 €/jour (plafond de 220 €/an) qui permettra de régler la facture !

D'une façon générale, c'est bien le problème de la politique de « sobriété » annoncée par le gouvernement : faire peser la charge uniquement sur les individus. Et ne pas avoir de plan d'envergure de réduction des émissions des gaz à effet de serre...

Avant de proposer aux agent.es de travailler avec des mitaines ou de ne pas venir, l'administration ferait bien de travailler les préconisations du Bilan des Emissions des Gaz à Effet de Serre (le BEGES est un document obligatoire qui doit être réalisé tous les 3 ans) et de réfléchir à des réponses globales en matière d'économie d'énergie. **Solidaires Finances** et **Sud Centrale Solidaires** ont demandé la transmission des BEGES et une réunion sur la mise en place du télétravail exceptionnel.

SYNDIQUEZ-VOUS A SUD CENTRALE SOLIDAIRES

TÉL : 01 53 18 73 21

SYNDICAT-SUD-CENTRALE@SYNDICATS.FINANCES.GOUV.FR

WWW.SUDCM.ORG